



TUPPERWARE : UNE USINE EN SURSIS

Qui ne connaît pas les fameuses boîtes en plastique Tupperware ? Emblématique en matière d'innovation dans la boîte alimentaire, tout comme dans les pratiques commerciales de vente à domicile, la marque américaine est aujourd'hui sur le devant de la scène, avec l'annonce le 19 octobre 2017 de son projet de fermer, en mars 2018, son site de Joué-lès-Tours qui emploie 235 salariés.

Il n'en fallait pas moins pour que le syndicat Chimie Energie Centre-Val de Loire, avec à sa tête Nathalie Dumais, secrétaire générale, se mobilise aux côtés du délégué syndical du site, Frédéric Foucher, pour défendre ces emplois dans une région par ailleurs durement touchée en matière industrielle. Malgré la faible implantation de la Cfdt dans l'entreprise, tous les réseaux internes et externes ont été mobilisés pour atteindre cet objectif.

La Cfdt a d'entrée condamné la décision de la direction, arguant que celle-ci n'était pas imposée par la conjoncture, mais était le fruit d'un choix délibéré de l'entreprise. S'appuyant sur des actes posés dès 2015 par la direction locale, avec

le démontage de machines et le transfert de production vers le Portugal ou l'Afrique du Sud, la fermeture annoncée du site n'est que la résultante d'une stratégie mûrement réfléchie, l'entreprise étant en bonne santé financièrement au niveau du groupe.

Au-delà de la dénonciation des motivations économiques de cette fermeture et de l'insuffisance de contenu du PSE auprès des élus locaux et des administrations du travail et de l'emploi, le syndicat s'est mobilisé au niveau national auprès du ministère du Travail, appuyé par la fédération et la Confédération. Une rencontre a donc pu avoir lieu le 17 novembre 2017. Ainsi, l'irrégularité du PSE, ses répercussions sur l'avenir plus large des commerciaux et des hôtes de vente ont été soulevées, tout comme la reprise du site et le reclassement des employés. Travaillant dans l'intérêt général des salariés, toutes les pistes sont creusées pour tenter de trouver un repreneur, et de maintenir les emplois et les compétences sur le site ou dans la région. La Cfdt fait valoir que le bassin d'emploi sur le territoire de la Touraine bénéficie d'une politique de formation, ainsi que d'accès routiers

et ferroviaires intéressants pour des repreneurs potentiels.

Enfin, Tupperware doit s'engager à négocier un plan social digne de ce nom, et exemplaire et la Cfdt restera vigilante quant aux modalités de formation pour le personnel en cas de reclassement. La Cfdt s'engage à participer aux modalités de suivi de ces actions.

En ce début d'année, plusieurs pistes semblent ouvertes pour l'avenir des salariés et du site industriel. Un repreneur potentiel a présenté un projet de reprise de l'entreprise avec 80 salariés, dont une trentaine d'emplois assurés et une cinquantaine en projet. Des entreprises de la Plasturgie de la région Centre (Alpa et Plastivaloire) se sont quant à elles montrées intéressées par le reclassement d'une vingtaine d'employés. Enfin, des certificats de qualification professionnelle interbranches (CQPI) sont en cours afin de permettre la reconversion des salariés vers d'autres industries mobilisant des procédés par injection, dans la Chimie ou la Pharmacie.

La Cfdt continuera à œuvrer en 2018 pour que le site et les emplois soient sauvegardés dans les meilleures conditions. •

